

CHARTRE D'UTILISATION DU RÉSEAU INFORMATIQUE

Référence : Conseil d'Administration du 11 février 2002 - acte 20 du 23 Juin 2002 - Acte 31 du 7 février 2005

1- Champ d'application

Les règles et obligations ci-dessous énoncées s'appliquent à toute personne utilisant les ordinateurs, le réseau, le serveur informatique du collège Marcel Doret et par conséquent le serveur académique permettant l'accès à Internet.

L'ensemble de ce dispositif est désigné ci-dessous par le terme « **réseau** ».

L'accès aux postes de consultation est soumis à l'acceptation et donc à la signature de la présente « **Charte d'utilisation** ».

2- Conditions d'accès

Chaque utilisateur se voit attribuer un identifiant et un mot de passe qui lui permettent de :

- se connecter au serveur informatique du collège
- utiliser les ressources informatiques et pédagogiques disponibles dans le collège
- accéder aux informations et ressources présentes sur les réseaux Intranet académique et Internet.

Cet identifiant et ce mot de passe sont **personnels** et **confidentiels**.

Chaque utilisateur est responsable de l'usage qui en est fait : la communication à des tiers de ces informations **engage son entière responsabilité**.

3- Respect de la déontologie informatique

Les services offerts par le réseau sont destinés à un usage pédagogique, éducatif ou professionnel dans le cadre de la vie du collège et du système éducatif.

Chaque utilisateur s'engage à respecter les règles de la déontologie et notamment à ne pas effectuer des opérations qui pourraient avoir pour conséquence de :

- masquer son identité ;
- s'approprier le mot de passe du compte d'autrui ;
- altérer les données ou accéder à des informations appartenant à d'autres utilisateurs du réseau sans leur autorisation ;
- porter atteinte à l'intégrité d'un utilisateur ou à sa sensibilité, notamment par l'intermédiaire de messages, textes ou images provocants ;
- interrompre le fonctionnement normal du réseau ou d'un des systèmes connectés au réseau ;
- modifier ou détruire des informations sur un des systèmes connectés au réseau ou utiliser un programme qui aurait un tel objectif.

Les utilisateurs s'engagent en outre à :

- respecter l'intégrité du matériel informatique mis à disposition (unité centrale et périphériques) en adoptant une attitude propice au travail sur l'ordinateur (comportement calme, pas de consommation d'aliments ni de boissons) ;
- avertir le ou les responsables informatiques, dès la détection d'un problème technique pouvant nuire à la sécurité du système ou à ses utilisateurs ;
- ne pas installer de logiciel ;
- ne faire aucune impression sans autorisation préalable ;
- n'insérer aucune clé USB sans autorisation ;

- ne faire aucune modification de paramétrage (fond d'écran, écran de veille, nombre de couleurs...).

L'utilisateur qui contreviendrait aux règles précédemment définies s'expose à des punitions ou à des sanctions en fonction de la gravité de la faute. Les parents seront immédiatement informés des violations au règlement.

Les administrateurs du serveur peuvent être amenés à surveiller de manière précise les sessions des utilisateurs mineurs. Cette surveillance exceptionnelle est effectuée en cas d'agissements suspects.

4- Accès à Internet

La consultation d'Internet n'est pas en libre accès. Elle est soumise à l'autorisation préalable du professeur présent.

L'usage du réseau Internet s'effectue dans le cadre d'objectifs pédagogiques, liés aux activités définies par les enseignants (correspondance scolaire, activités scolaires en ligne, recherche documentaire...) à l'**exclusion** de toute recherche ou correspondance personnelle. (cf. circulaire MEN n° 2004-035 du 18/02/2004)

Sont interdits en particulier :

- La consultation de sites pornographiques, de sites présentant toute forme d'apologie (crimes, crimes de guerre, négationnisme...), de sites appelant à la haine raciale et d'une manière générale tout site ne respectant pas la législation en vigueur.
- Le téléchargement de logiciels, afin de ne pas perturber le réseau.
- L'utilisation de textes ou images non libres de droits

Je soussigné (nom, prénom, classe)

m'engage à respecter les règles d'utilisation du réseau informatique du collège Marcel Doret, ci-dessus énoncées et déclare avoir compris que tout non-respect entraînera des sanctions.

A..... Le :.....

Signature de l'élève précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature des parents précédée de la mention « lu et approuvé »